



## Vente vehicule a distance

-----  
Par luc66000

Bonjour, j'ai acheté un véhicule d'occasion sur internet et je souhaite me rétracter.

Pour moi j'ai le droit de me rétracter dans les 14 jours suivant la commande ou livraison. Le vendeur me dit uniquement 14 jours après livraison.

Sur les conditions générales, il est spécifié 14 jours après la livraison, la notion de commande n'est pas mentionnée...

Le vendeur me dit que je perdrai mon acompte si j'annule la commande qu'en est il ?

Merci

-----  
Par Indigo

Bonjour Luc66000,

Je pense qu'en ouvrant le lien suivant vous aurez réponse à votre interrogation.

<https://www.litige.fr/articles/achat-de-voiture-delai-de-retractation>

Cordialement.

-----  
Par luc66000

merci, c'est bien livraison donc...